



## Enquête « Chirurgiens-dentistes Sentinelles » : Etat de santé bucco-dentaire des enfants et des adolescents

### Carie : une prise en charge perfectible Information à destination des praticiens

**Contexte :** Enquête réalisée auprès de chirurgiens-dentistes entre novembre et décembre 2018, à l'aide d'un questionnaire en ligne. En Nouvelle Aquitaine, **45 omnipraticiens** ont participé à cette enquête pour un total de **905 fiches patients**.

Les omnipraticiens volontaires pour cette enquête ont renseigné des données cliniques synthétiques et anonymisées pour des **patients âgés de 3 à 17 ans**.

#### Sévérité de l'atteinte carieuse

- ▶ **27,2 %** des enfants et des adolescents présentent au moins une dent cariée. Ce chiffre atteint **40,7%** chez les 3-5 ans et **28,9%** des enfants de cette tranche d'âge ont au moins une dent obturée.
- ▶ Seuls **56%** des adolescents (12-17 ans) disposent de 8 molaires saines.

Âge	Indice CAOD
3-5 ans	2,9
6-11 ans	1,7
12-17 ans	2

#### Besoins de soins

- ▶ Chez les 6-11 ans, le ratio « caries non traitées / caries soignées » atteint **1,4** (il y a donc plus de dents cariées que de dents soignées). Une amélioration peut être remarquée chez les 12-17 ans, avec un ratio à 0,9.
- ▶ Chez les 6-11 ans, le scellement des sillons des premières molaires ne concerne que **14,6%** de la population.
- ▶ Chez les 12-17 ans, le scellement des sillons des deuxièmes molaires ne concerne que **2,1%** de la population.

#### Conduites à tenir

- ▶ Qu'elle soit lactéale ou définitive, toute dent cariée doit être traitée. Il s'agit d'un message clé à transmettre aux patients et à leur entourage.
- ▶ Pour rappel, le scellement des sillons est un soin préventif simple, sans douleur, remboursé et qui a fait preuve de son efficacité contre les caries. Il se pratique plus particulièrement sur les **deux premières molaires définitives**.
- ▶ Depuis 2019, le scellement de sillons sur les molaires définitives est totalement pris en charge par l'assurance maladie couplé à une assurance complémentaire **jusqu'à l'âge de 16 ans**.  
Pour plus d'informations : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

Les URPS Chirurgiens-dentistes de Nouvelle Aquitaine, Bourgogne-Franche Comté, Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Martinique, Normandie, Occitanie, Pays de la Loire et Réunion se sont associées pour fonder l'Institut Inter Régions de la Santé Orale (IIRSO).

L'objectif de l'IIRSO est d'observer et d'analyser de façon permanente, la santé orale, la perception et les comportements des populations et de la profession dentaire, les tendances sanitaires et sociales.

